

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
193<sup>e</sup> année  
16 mars 2017  
n° 11 / 7724<sup>e</sup>  
pages 561 à 640



## ÉDITORIAL

561 Mépriser la grande faucheuse. Le « droit à »... l'espoir de ne pas mourir, *Franck Laffaille*

## ACTUALITÉS

- 571 Loi relative à la sécurité publique : principales dispositions
- 574 Arrêt des traitements : appréciation de la notion d'obstination déraisonnable
- 579 Réforme de la Cour de cassation : diffusion d'un rapport d'étape

## POINT DE VUE

581 L'intelligence artificielle : faut-il légiférer?, *Alexandra Bensamoun et Grégoire Loiseau*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 593 **Chronique** : L'article 1413 du code civil et les voies d'exécution, *Marie Nicolle*  
**Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation** :
- 599 Première chambre civile, *Isabelle Guyon-Renard*
- 605 Deuxième chambre civile, *Édouard de Leiris, Nathalie Palle, Guerric Hénon, Nina Touati et Olivier Becuwe*
- 613 **Panorama** : Droit uniforme de la vente internationale de marchandises, *Claude Witz et Ben Köhler*
- 626 **Notes** : Qui doit répondre du dommage causé par un produit défectueux à des biens à usage professionnel?, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 11 janv. 2017, Jean-Sébastien Borghetti*
- 630 Action de groupe : libres propos autour de l'arrêt de la cour d'appel de Versailles du 3 novembre 2016, *note sous Versailles, 3 nov. 2016, Benoît Javaux*
- 635 Lettre officielle : l'habit ne fait pas le moine, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 12 oct. 2016, Alain Andorno*

## ENTRETIEN

640 Audrey Darsonville - Réformer l'incrimination de viol?

DA|LOZ

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,  
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 540 € HT (551,34 € TTC)

Étranger: 606 € HT

Prix au numéro: 24 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Mars 2017

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Franck Laffaille

561

Mépriser la grande faucheuse  
Le « droit à »...  
l'espoir de ne pa mourir



## ACTUALITÉS

564

### DROIT DES AFFAIRES

#### Banque-Crédit-Garantie

Blanchiment (impartialité de la procédure):  
inconstitutionnalité du régime,  
*Cons. const.*, 9 mars 2017

#### Concurrence-Distribution

Pratiques anticoncurrentielles (actions en  
dommages et intérêts): publication d'une  
ordonnance

#### Consommation

Taux effectif global (erreur): action en  
déchéance du droit aux intérêts  
conventionnels, *Civ. 1<sup>re</sup>*, 1<sup>er</sup> mars 2017

#### Entreprise en difficulté

Nullité de la période suspecte: défaut de  
qualité à former appel du débiteur,  
*Com.* 8 mars 2017

Liquidation judiciaire (contrat en cours):

résiliation de plein droit pour défaut de  
paiement, *Com.* 8 mars 2017

Cession de l'entreprise: présentation d'une  
offre par personne interposée,  
*Com.* 8 mars 2017

Comblement de l'insuffisance d'actif:

nécessité d'une condamnation ou d'une  
transaction, *Com.* 8 mars 2017

#### Fiscalité

Fusion transfrontalière: contrariété au droit  
européen du régime fiscal français,  
*CJUE* 8 mars 2017

567

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Accident de la circulation: portée de la notion  
d'implication, *Civ. 2<sup>e</sup>*, 2 mars 2017

Contrat d'assurance (aggravation du risque):

portée de la connaissance par l'assureur,  
*Civ. 2<sup>e</sup>*, 2 mars 2017

#### Famille-Personne-Succession

Autorité parentale: interdiction de sortie du

territoire sans l'accord des deux parents,  
*Civ. 1<sup>re</sup>*, 8 mars 2017

Nom de famille (changement): sort d'une

demande après déclaration conjointe des  
parents, *Civ. 1<sup>re</sup>*, 8 mars 2017

569

### DROIT IMMOBILIER

#### Bail

Bail en général (garantie des vices): portée de  
l'assurance dommages-ouvrage,  
*Civ. 3<sup>e</sup>*, 2 mars 2017

Bail en général (garantie d'éviction):

convention d'occupation du domaine public,  
*Civ. 3<sup>e</sup>*, 2 mars 2017

Bail d'habitation (charges récupérables):

clause relative aux dépenses d'électricité,  
*Civ. 3<sup>e</sup>*, 2 mars 2017

570

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Visa humanitaire (délivrance): appréciation  
selon le droit national, *CJUE* 7 mars 2017

#### Droit international

Traité international: application du Traité de  
Turin en Savoie, *Crim.* 28 févr. 2017

570

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Loi relative à la sécurité publique: principales  
dispositions

#### Presse et communication

Provocation à la discrimination: personnes  
appartenant à la nation française,  
*Crim.* 28 févr. 2017

573

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Compétence: dommage causé par un  
établissement public industriel et commercial,  
*Civ. 1<sup>re</sup>*, 1<sup>er</sup> mars 2017

Étranger (placement en rétention): irrégularité  
entraînant la mainlevée de la mesure,  
*Civ. 1<sup>re</sup>*, 8 mars 2017

#### Santé publique

Arrêt des traitements: appréciation de la  
notion d'obstination déraisonnable,  
*CE* 8 mars 2017

575

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Élections au comité d'entreprise (décision  
administrative): compétence du juge  
judiciaire, *Soc.* 1<sup>er</sup> févr. 2017

Travail dissimulé (journalistes): caractérisation  
du lien de subordination, *Crim.* 28 févr. 2017

#### Sécurité sociale

Faute inexcusable de l'employeur: réparation  
du préjudice d'établissement,  
*Civ. 2<sup>e</sup>*, 2 mars 2017

Contribution sociale généralisée (revenus du  
patrimoine): constitutionnalité du régime,  
*Cons. const.*, 9 mars 2017

579

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Réforme de la Cour de cassation: diffusion  
d'un rapport d'étape

#### Voie d'exécution

Titre exécutoire: portée d'un acte notarié,  
*Civ. 1<sup>re</sup>*, 1<sup>er</sup> mars 2017



## POINT DE VUE

581

L'intelligence artificielle: faut-il légiférer?  
par Alexandra Bensamoun et Grégoire Loiseau



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

583

Open data et propriété intellectuelle  
par Tristan Azzi

593

L'article 1413 du code civil et les voies d'exécution  
par Marie Nicolle

### CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

599

Première chambre civile  
par Isabelle Guyon-Renard

605

Deuxième chambre civile  
par Édouard de Leiris, Nathalie Palle,  
Guerric Hénon, Nina Touati et Olivier Becuwe

### PANORAMA

613

Droit uniforme de la vente internationale  
de marchandises  
janvier 2015 - décembre 2016  
par Claude Witz et Ben Köhler

### NOTES

626

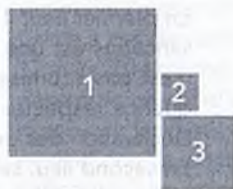
Qui doit répondre du dommage causé par un produit  
défectueux à des biens à usage professionnel?,  
note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 11 janv. 2017  
par Jean-Sébastien Borghetti

630

Action de groupe: livres propos autour de l'arrêt de la  
cour d'appel de Versailles du 3 novembre 2016,  
note sous Versailles, 3 nov. 2016  
par Benoît Javaux

635

Lettre officielle: l'habit ne fait pas le moine,  
note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 12 oct. 2016  
par Alain Andorno



## ENTRETIEN

640

Audrey Darsonville - Réformer l'incrimination de viol?

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)**